



Compte-rendu CSA-SA 24 avril 2024

Ouverture de séance à 9h10

Etaient présents pour l'Administration :

Président : M. le Recteur Pierre-François MOURIER

M. le Secrétaire Général Erwan POLARD

Mme la DRH Maryvonne CLEMENT

Mme la SGA Sabine LAURET

Mme la Cheffe de Division de la DSM Isabelle ALAMELAMA

OS: UNSA EDUCATION – FSU – AD – FO (absent)

Les votants pour les OS : 8

Représentants de l'UNSA Education: Jean-François CHAN-LAP – Denis URBINO – Jean-David BOYER – Danielle GRONDIN

Déclaration liminaire de l'**UNSA Education** : ([document 1](#))

Le président dit partager nos préoccupations eu égard aux réformes très substantielles à mettre en place. Il faut éviter la souffrance au travail. L'administration ne sera pas dans un chamboule tout et je serai donc attentif, sans pour autant vous donner raison, car nous serons en désaccord parfois mais si vos arguments sont valables je peux faire évoluer les choix.

Le SG explique qu'il y a une démarche de GT et qu'il partage les préoccupations de notre déclaration liminaire. Sa porte reste ouverte pour échanger avec les collègues sur les difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Les requalifications sont des opportunités pour les collègues.

POINT 1 -Approbation des PV des CSA-SA du 31 octobre et du 29 novembre 2023

Vote Abstention : 2 (AD)

Vote Pour : 6

Les PV sont adoptés

Le président souhaite traiter les points 2 et 3 en même temps car ils sont liés sauf pour la DRAJES qui est sur une réorganisation sans requalification



POINT 2 – Requalification du BOP 214 et POINT 3 – Réorganisation des services académiques

Le SG rappelle que pour cette année nous sommes sur 22 possibilités de requalifications :

-BOP 141 (EPLE) : 8 requalifications en B – 4 requalifications en A

-BOP 214 (Rectorat et services rattachés) : 7 requalifications en B – 3 requalifications en A

C'est la poursuite du relevé de conclusion de 2021 qui posait le cadre et l'évolution de certains métiers avec pour objectif le repyramide des différentes catégories et une convergence vers certaines académies. L'académie de La Réunion avait un stock de catégorie C plus important que les autres académies d'où les requalifications accordées par le ministère.

Les postes au concours pour la Catégorie B : 5 postes au concours interne - 4 postes au concours externe.

Pour la liste d'aptitude à la catégorie B : 13 postes

Pour la catégorie A une grosse réussite à l'admissibilité soit environ une vingtaine d'admissibles.

La contrainte sur BOP 214 est le peu de postes vacants. Donc le calendrier arrêté : attendre le mois de juin et voir suite aux résultats des concours et des listes d'aptitudes, les postes libérés. Si nous n'avons pas suffisamment de postes libérés pour faire les requalifications, on basculera sur le BOP 141 les requalifications non faites, car ce bop a suffisamment de supports vacants.

Donc on est aujourd'hui, sur une cartographie cible des requalifications.

Monsieur Gaëtan EPERONNIER (SA A&i UNSA) expert sur ces points pour l'UNSA Education, intervient pour saluer le processus mis en place avec la présentation des requalifications par les chefs de division. La ligne rouge pour notre organisation est de ne pas avoir de mesure de carte dans le process et d'acter le retour sur le Bop 141 si toutes les possibilités de requalification sur le 214 n'ont pu être faites.

Le président indique une volonté de transparence. Il constate un taux de réussite en augmentation dans les concours, donc on doit construire les moyens pour pouvoir accueillir les lauréats dans notre administration.

Un tableau résumant les demandes de requalifications est projeté en séance. ([document 2 et 2bis](#))

l'UNSA Education demande la transmission du document car nous n'avons pas pu l'étudier.

Les OS remarquent que dans ce tableau il devrait y avoir 3 requalifications de C en B pour la DEC, ce que confirmera l'adjointe de la cheffe de division de la DEC.

l'UNSA Education rappelle les inquiétudes exprimés par les collègues de la DPATE suite à l'audience avec le SG et la DRH. **l'UNSA Education se s'interdit pas de revenir devant la gouvernance en cas de besoin.**

Le président nous dit savoir que nous ne sommes dans de la cogestion.

l'UNSA Education confirme au président n'être absolument pas dans la cogestion, nous sommes juste attentif aux inquiétudes de nos collègues et nous les relayons.



l'UNSA Education demande à nouveau (1ere demande en GT) à Monsieur BERTHOU (DRAJES) pourquoi sur l'organigramme de réorganisation, Madame LEBON disparaît, a-t-il du nouveau sur ce point ?

Monsieur BERTHOU (DRAJES) dit ne pas disposer de support actuellement et attendre des financements pour pouvoir permettre à Madame LEBON de poursuivre ses missions.

l'UNSA Education demande au chef de division de la DFP des précisions sur la requalification en A, après quelques échanges, la DRH explique c'est une requalification de C en A qui permettra la mise en place du poste de Catégorie A.

Le président souhaite que l'on vote sur le poste d'adjoint au chef division de la DFP, proposé également par la DFP, avant le vote sur les requalifications.

l'UNSA Education SIGNALÉ que c'était la demande initiale lors d'une précédente séance et que cela nous avait été refusé.

Le président propose en conséquence de rajouter un point à l'ordre du jour.

Pas d'opposition des OS

a) **POINT rajouté – Poste d'adjoint au chef de division de la DFP**

Vote Contre : 1 (AD)

Vote Pour : 7

b) **Vote sur le tableau rectifié des requalifications**

Vote Contre : 2 (AD)

Vote Pour : 6

POINT 4 – Fermeture du rectorat le vendredi 10 mai 2024

DRH indique que pour cette journée la gestionnaire de Kelio va injecter **un jour de CA** à tout le monde. A la demande de ceux qui le souhaitent un changement de la nature du congé pourra être faite mais uniquement sur 2 choix possibles : **RTT ou récupération**.

l'UNSA Education demande quelles sont les conséquences si le congé a déjà été saisi.

DRH : si l'agent a posé un CA, il n'a rien à faire.

Si l'agent veut saisir un nouveau motif entre **RTT ou récupération**, il doit saisir le nouveau motif de son congé (**RTT ou récupération**) sans tenir compte du message géré par l'application, cela générera un message d'erreur qui alertera le gestionnaire de Kélio et elle procédera de ce fait au changement. Il est noté que tout autre motif que **RTT ou récupération** entraînera la prise en compte **par Kélio d'une journée de CA**.

Un message sera envoyé aujourd'hui à tout le personnel du rectorat.



POINT 5 – Bilan télétravail 2022-2023 (document 3)

l’UNSA Education demande de parler **missions « télétravaillables » au lieu de poste «télétravaillables »** car un poste peu avoir des missions «télétravaillables ».

DRH : Dans les appels à candidatures le télétravail est de plus en plus mentionné

l’UNSA Education demande que lors des entretiens pros, la prise en compte des missions nouvelles ainsi que sur la fiche de poste. Demande également un suivi de formation par ceux qui doivent les réaliser

DRH l’agent demande la révision de sa fiche de poste lors de l’entretien pro annuel, mais il est demandé aux chefs de service la mise à jour des fiches de poste lors de la mobilité interne de juin.

Le président demande s’il y a des agents qui n’ont pas eu d’entretien ?

l’UNSA Education signale qu’effectivement certains agents n’ont pas eu d’entretien voir pour certain depuis plusieurs années, alors que la loi exige un entretien au moins tous les 2 ans. Nous rappelons que nous avions déjà fait ce signalement dans le CSA SA du 31 octobre 2023, le TA de Rennes avait condamné les services à 3000€ euros pour non-respect de l’entretien annuel sur plusieurs années.

Le président explique que l’entretien pro est un amortisseur social, il faut que les personnels aient un entretien tous les ans. C’est le moment pour définir les objectifs annuels.

DRH signale que l’entretien pro doit être contextualisé et circonstancié. Les nouvelles missions entraînent l’évolution de la fiche de poste.

Le président : mener un entretien pro cela s’apprend, il faut former à cela. L’objectif est 100% des entretiens pro réalisés.

POINT 6 – Questions diverses

1 - GT Kélio sera organisé avant un passage en CSA SA.

2- Bilans des travaux :

- Fin des travaux de climatisation et enlèvement des réserves
- Etanchéité du rectorat : fin des travaux depuis le 2 février
- Les trappes de désenfumage fonctionnent et l'accès au toit ne doit plus se faire par là
- Photovoltaïque : travaux en cours, fin prévue dans 2 mois. Le 6 mai enrobé sous les ombrières + marquage au sol.
- Les bornes de recharge électrique posent problème en cas d’incendie
- Réflexion en cours sur places ayant des bornes de recharge sur le protocole pour nos agents et les visiteurs.



3-La semaine en 4 jours :

- L'expérimentation est au niveau du ministère, nous n'avons pas de directives, dès que nous les aurons on y réfléchira.

4- CMS :

- La gouvernance est préoccupée par l'état de certains locaux, bien que cela ne soit pas son ressort, le rectorat pousse au changement.
- Pour les formations en cours le rectorat prendra l'attache du Docteur RIOS, pour voir avec elle, ce qu'il en est avec le personnel concerné.

Fin de séance à 11h30.